



Utiliser son pouvoir d'agir, c'est un peu avoir les deux pieds sur terre et la tête dans les étoiles. Comme cet automne, lors des plantations participatives.

Pouvoir d'agir

À Poitiers, la démocratie ne se résume pas à un bulletin de vote glissé dans l'urne.

La démocratie participative, citoyenne et active, existe sous de multiples formes. Elle expérimente.

Elle emprunte de nouveaux chemins.

Elle innove en sortant des sentiers battus.

Tour d'horizon.



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

C'est l'ADN de la politique municipale : placer l'habitant au cœur des projets, de l'action publique. La Ville propose de multiples formes de participation, à destination de tous. Une sorte de « boîte à outils » de la démocratie participative. Le but ? Permettre à chaque citoyen de s'impliquer, d'exercer le pouvoir qui est le sien. Celui d'être informé, de donner son avis, de proposer, de construire, d'agir, de décider. Cette démarche repose sur 2 piliers : l'intelligence collective et l'intérêt commun. Pour faire le présent et l'avenir de la ville, chaque habitant est légitime. Dans ce domaine, Poitiers, à de multiples égards, fait figure de laboratoire. Elle entend d'ailleurs conserver sa longueur d'avance en activant de nouvelles pratiques participatives cette année avec le lancement d'un référendum d'initiative citoyenne.

Interagir

Pour sortir de la démocratie par procuration, combler le fossé qui s'est creusé entre représentants et représentés, l'équipe municipale actionne de multiples leviers d'interaction. « Il s'agit de redonner confiance dans un contexte de défiance, d'aller chercher des publics éloignés de la participation citoyenne pour les

associer aux choix qui les concernent », précise Ombelyne Dagicourt, première Adjointe à la Démocratie locale, à l'innovation démocratique et à l'engagement citoyen. D'où l'importance de varier les lieux et les modes de participation pour toucher le plus d'habitants possible. Et même de jouer la carte du tirage au sort et de faire du porte-à-porte chez les personnes dont le nom est sorti du chapeau pour les solliciter.

Passer du « je » au « nous »

Pour rendre possible une participation citoyenne fructueuse, celle qui met de côté le besoin individuel au profit de l'intérêt collectif, la Ville a créé une mission. La feuille de route de celle-ci ? Créer les conditions favorables à la participation de tous en mettant en place des leviers variés. Aujourd'hui, dans la « boîte à outils » de la participation citoyenne, il y a les réunions publiques, les Facebook Live, l'Assemblée citoyenne et populaire (ACP), les conseils de quartiers, les budgets participatifs, la plateforme jeparticipe-poitiers.fr, les enquêtes publiques, le conseil de développement, les permanences d'élus sur les marchés... Certains dispositifs sont dédiés à la jeunesse, comme le conseil communal des jeunes (CCJ) et les parcours citoyens.

5 choses à savoir sur les Conseils citoyens



Les Conseils citoyens se renouvellent.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

C'est quoi ?

Une instance indépendante qui réunit des habitants d'un quartier Politique de la Ville pour participer à l'élaboration et à la mise

en œuvre des contrats de ville*. Poitiers compte ainsi 5 Conseils citoyens.

C'est où ?

Dans les quartiers de Bel Air, les Couronneries,

Les Trois-Cités, Saint-Éloi et Beaulieu.

Comment ça s'organise ?

Chaque Conseil citoyen a son propre fonctionnement et définit lui-même son rythme. Ainsi, il peut se réunir pour discuter, débattre ou décider au cours de séances plénières ou de commissions restreintes.

Et après, concrètement, les avis servent à quoi ?

Au sein des Conseils citoyens, les habitants s'expriment librement, peuvent donner leur vision de leur quartier, porter la parole d'autres habitants,

donner leur avis sur les problèmes à régler en priorité, le développement souhaité. Il s'agit de faire émerger des projets décidés en commun.

Puis-je intégrer le Conseil citoyen de mon quartier ?

Oui, si vous avez plus de 18 ans. Les Conseils citoyens doivent respecter autant que possible la parité. Les nouveaux membres sont les bienvenus, le renouvellement des Conseils citoyens étant prévu en mai.

* Un contrat de ville mobilise des moyens financiers publics pour aider à la mise en œuvre d'actions dans les quartiers en difficulté.



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

ACP : objet démocratique non identifié

Elle a vu le jour au terme d'un an de préfiguration à laquelle ont participé des dizaines de citoyens. En octobre dernier, près de 170 habitants ont choisi le sujet sur lequel planchera la nouvelle Assemblée Citoyenne et Populaire (ACP). En l'occurrence, elle s'attachera à proposer des solutions pour répondre à la question : comment lutter contre les incivilités dans l'espace public ? Les 125 membres permanents de cette instance, inédite dans ce format, ont été tirés au sort. Les élus sont partis toquer à leurs portes pour les inviter, parfois les convaincre, à se mobiliser.

Bousculer les périmètres démocratiques

En janvier, les membres se sont réunis pour un premier temps de connaissance. « Samedi 4 mars, ce temps fort va réunir ces personnes qui ont décidé de s'engager à travailler sur

les incivilités dans l'espace public », explique Hélène Charles, de la mission Participation citoyenne. 2 autres journées collectives et festives seront organisées en 2023, les samedis 3 juin et 14 octobre.

Des scénarios d'actions seront imaginés par l'ACP pour répondre à cette question. Les pistes seront creusées, mises au regard des moyens financiers et humains dont dispose la collectivité. La Ville s'est en effet engagée à financer et à mettre en œuvre leur projet. Celui-ci sera, *in fine*, soumis au Conseil municipal.

Restera à l'ACP, renouvelée, de s'emparer d'un nouveau sujet !

[Programme complet à venir sur poitiers.fr](https://www.poitiers.fr) ➔



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Chacun peut participer aux côtés des membres de l'ACP.

Samedi 4 mars : une date à retenir

Samedi 4 mars, de 10h à 18h, tous les Poitevins sont invités à découvrir sous une forme festive et participative l'Assemblée citoyenne et populaire. Au menu : des temps de remue-méninges en petit comité et des temps d'agora tous ensemble pour toucher du doigt les contours du sujet choisi pour cette première édition de l'ACP. Il y aura aussi du spectacle vivant et un apéro concert. « Samedi 4 mars sera un moment collectif. Chacun est invité à venir prendre part à une expérience démocratique directe, à s'essayer à décider et voir que ça fait du bien, que ça peut marcher. Et chacun peut venir ou partir librement, quand il veut », sourit Emmanuelle Redien, de la mission Participation citoyenne.

La journée est ouverte à tous, sans condition d'âge ni de nationalité, ni d'adresse.

Inscriptions par mail à participation.citoyenne@poitiers.fr ;
par téléphone au 05 49 30 81 25 ou via la plateforme jeparticipe-poitiers.fr

Du rêve à la réalité

Des idées innovantes ou insolites ont pris vie grâce à des citoyens. Au final, tout un quartier en bénéficie. Rencontre.

« Le parc de la Casette est un endroit idéal pour s'adonner au discgolf. Alors, j'ai sauté sur les Budgets participatifs pour proposer qu'on construise un parcours. L'objectif, c'est de faire rentrer un ou des frisbees dans 12 corbeilles métalliques disposées sur le parcours en un minimum de coups. C'est très plaisant, à la jonction entre le golf et le mini-golf. On a demandé à la Ville d'installer des panneaux explicatifs à l'entrée du parking et au début de chaque parcours pour expliquer les règles. Je conseille vraiment aux gens de proposer leurs projets et de les défendre lors des réunions dédiées. Moi, j'avais apporté mes frisbees, mes paniers et quelques plans pour mieux convaincre. Et les gens ont adhéré ! »



Damien Delebecque,
parcours de discgolf

© Yann Cochet / Ville de Poitiers



Kerry Mac Gregor, aire de jeux bilingue à Tison

Alphabet de la Langue des Signes Française
Commence par ton prénom

« J'ai soumis l'idée d'une grande aire de jeux en bois à Tison parce que dans mon pays, au Canada, c'est courant. En échangeant avec les différents acteurs du quartier, on s'est dit qu'il serait intéressant de faire une aire « accessible » en langue des signes, car l'école Paul-Blet possède cette richesse de classes mélangées. L'idée, c'est de faire découvrir la langue des signes à travers des panneaux contenant des mots basiques (bonjour, merci, arbre...). Pour mettre en place ce projet, nous avons été accompagnés du début à la fin par la Ville, nous avons pu discuter avec des experts. Si vous avez un besoin pour votre quartier, c'est un bon moyen. Désormais à Tison, nous avons grâce à ce dispositif une belle aire de jeux qui se fonde parfaitement dans le paysage. »

« J'ai saisi l'occasion des budgets participatifs pour proposer d'implanter une borne de réparation-gonflage dans le quartier de Montbernage. C'était quelque chose qui manquait à Poitiers. Ce projet a été retenu. Il a même inspiré des installations similaires dans d'autres quartiers. Cette borne encourage à faire du vélo en donnant les moyens à tous d'effectuer ses propres réparations sans frais. Elle permet aux gens de se retrouver autour d'un lieu commun. 3 lieux étaient pressentis. J'ai organisé un vote auprès des habitants du quartier pour trancher. Au final, ce n'est pas l'endroit que j'affectionnais le plus qui a été retenu, mais c'est justement cela qui est bien : nous sommes allés au bout du processus démocratique. Ce qui est intéressant, c'est l'enjeu politique au sens noble du terme. Les budgets participatifs permettent de s'approprier l'espace public. »



Armelle Mériaux, borne de réparation-gonflage à Montbernage

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Être force de proposition

Vous avez une idée pour votre quartier ? Vous souhaitez proposer un projet à l'échelle de la ville ? Les Budgets participatifs sont là pour ça. Jusqu'au vendredi 31 mars, individuellement ou par équipe d'au moins 3 habitants, vous pouvez déposer un projet sur la plateforme jeparticipe.fr. Jeux pour enfants, petit équipement urbain ou collectif, valorisation du patrimoine, nature en ville, propreté, citoyenneté... les champs d'action sont vastes. Alors, place à l'imagination ! La seule contrainte est de répondre à une des 3 grandes thématiques suivantes : vivre-ensemble, solidarités, écologie. Au total, c'est une somme de 800 000 € qui sera répartie à hauteur de 50 000 € par quartier et de 300 000 € pour un gros projet qui bénéficie à l'ensemble des habitants de Poitiers.

CALENDRIER

- **31 MARS** : date limite de dépôt des projets
- **AVRIL-JUILLET** : étude de faisabilité
- **15 SEPTEMBRE-15 OCTOBRE** : vote des Poitevins et Poitevins
- **19 OCTOBRE** : dépouillement et annonce des projets retenus
- **2024** : réalisation des projets



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Des idées, des avis, des envies. Des citoyens se sont mobilisés lors d'ateliers participatifs pour imaginer le futur *Poitiers Mag*. La nouvelle formule du magazine que vous recevrez en mars a été imaginée grâce à leur concours afin qu'elle soit à l'image des habitants.

LES PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR PARLER DE VOTRE QUARTIER

- **MARDI 14 MARS À 18H**
Quartier de Bellejouanne, à Cap Sud
- **MARDI 25 AVRIL À 18H**
Quartier centre-ville, Salons de Blossac
- **MARDI 23 MAI À 18H**
Quartier de Beaulieu, Centre d'animation de Beaulieu

Des réunions publiques dans les autres quartiers seront programmées sur 2023 et 2024.

INTERVIEWS



Christian Michot,
Conseiller municipal
Engagement citoyen et vie associative

PM : En matière de démocratie participative, quelles sont les spécificités de Poitiers ?

C.M. : Clairement, c'est un changement de culture, de méthode, de posture et de visée pour tout le monde : habitants, élus et même agents. À Poitiers, la démocratie citoyenne ne se résume pas à des outils, des dispositifs. Elle vient irriguer toutes les politiques, tous les projets. Nous testons, nous expérimentons, nous innovons dans le champ de la démocratie. Le but, c'est de changer les rapports habitants – élus, de mieux collaborer, de construire ensemble. Par exemple, nous avons organisé les Assises de la vie associative l'an dernier avec l'idée de permettre aux associations de construire les politiques qui les concernent. Le lien entre la Ville et les associations ne peut se résumer à un lien financier. Il doit y avoir un lien politique, au sens noble du terme. Ainsi, la prochaine journée des associations, qui se déroulera dimanche 10 septembre, sera coconstruite avec le tissu associatif.



Ombelyne Dagicour,
Première adjointe
Démocratie locale, innovation démocratique et engagement citoyen

PM : Faut-il faire participer les habitants à tous les niveaux ? Pour tout ? Pourquoi ?

O.D. : Oui ! Et nous voulons impliquer tous les habitants, y compris ceux qui ne se sentent pas légitimes à participer. Selon le projet, il y a plusieurs degrés du pouvoir d'agir à activer : l'information pour donner des clés de lecture, la consultation pour recueillir des avis, la concertation pour faire bouger les lignes, la co-construction pour faire ensemble. Lorsque l'usage est quasi-blanc, comme pour la plaine de Coubertin, la part d'initiative des habitants est plus importante. Mais nous voulons aussi aller plus loin avec la codécision. C'est la raison d'être et le sens de l'Assemblée Citoyenne et Populaire.



Théo Saget,
Conseiller municipal
Évaluation des politiques publiques et agence des temps

PM : La recette de la participation citoyenne constructive et de la démocratie participative efficace ?

T.S. : Donner d'emblée les règles du jeu, être transparents en rendant accessibles toutes les données, dire ce qui est possible et impossible, et faire confiance aux habitants. Ce sont les règles d'or. Nous les avons par exemple mises en œuvre pour le projet du faubourg du Pont-Neuf. Nous n'avons pas caché que de nombreux avis allaient à l'encontre des scénarios que nous avions pressentis. Les retours des habitants nous ont conduits à modifier le projet. Et c'est très positif au final car cela garantit la durabilité des solutions qui vont être mises en œuvre. Les élus doivent simplement accepter de ne pas avoir le monopole de la décision.